

quelque 100 missions diplomatiques et consulaires à l'étranger. Il est évident que si le Gouvernement peut avoir des raisons de se faire représenter à Lusaka, par exemple, il n'en va pas de même pour vous: il me semble, toutefois, que le rapport de 100 à 5 présente un écart par trop considérable. Je sais pertinemment combien les services à l'étranger sont coûteux. Après tout, c'est moi qui dois obtenir les crédits nécessaires pour maintenir les nôtres. Je sais aussi qu'on peut obtenir d'excellents services des autres agences à des prix beaucoup plus avantageux. Il me semble cependant très important, surtout dans les domaines où les intérêts du Canada sont nettement différents et distincts de ceux de tout autre pays, que le public lecteur, et aussi l'auditeur de la radio et le téléspectateur, se voient présenter les questions d'un point de vue auquel ils puissent s'identifier sans pour autant devoir recourir au filtre congénital.